On dit dans cet article «de conserver le contrôle effectif de leur milieu économique» et notre amendement propose ceci: «de conserver le contrôle effectif de leur milieu économique, politique et social». Monsieur l'Orateur, c'est là une addition extrêmement importante à apporter à cet article. J'ai entendu le ministre donner ses raisons pour rejeter l'amendement, mais il ne trompe personne à la Chambre et leurre peu de Canadiens en prétendant que ces trois mots seront superflus.

Monsieur l'Orateur, je puis fournir des exemples de leur bien-fondé et je ne pense pas que de légères répétitions seront nuisibles. Je vais signaler au ministre pourquoi l'amendement devrait être accepté. Les faits crèvent les yeux de ceux qui prennent la peine d'examiner les répercussions que la propriété étrangère a eues sur l'entreprise canadienne. Les sociétés étrangères qui ont des filiales au Canada interviennent, sur le plan politique et social, dans les décisions que prend le Canada et aucun député ne saurait le nier. Je vais indiquer ce qui s'est passé il y a quelques années, au moment où la société Ford Motor of Canada avait un gros contrat pour vendre 1,000 camions à la Chine continentale.

L'hon. M. Pepin: Pas encore?

M. Harding: Oui, monsieur l'Orateur, encore une fois, car le ministre ne semble pas avoir encore compris, ni le gouvernement ni le cabinet qui insistent pour l'adoption de cette mesure fade et insipide à l'égard de la propriété étrangère au Canada. Il aurait été produit au Canada, dans des usines où travaillaient des ouvriers canadiens qui se servaient de matières premières canadiennes, un millier de voitures, mais qu'est-il arrivé? La Ford Motor of Canada est une filiale de la société Ford aux États-Unis et il était contraire à la politique américaine de commercer avec la Chine continentale, de sorte que la filiale canadienne a été forcée de renoncer au contrat de fabrication de ces voitures.

Si ce n'est pas là une intervention dans la vie politique de notre pays, qu'est-ce que c'est? C'est précisément la chose que nous voudrions éviter. Aucun pays du monde ne devrait pouvoir nous dire avec qui nous pouvons commercer. Si nous avons l'occasion de vendre des marchandises à la Chine ou à Cuba, ou à tout autre pays du monde avec lequel nous avons des relations amicales, ce devrait être aux Canadiens de décider et non pas à quelque compagnie située dans une autre région du monde.

D'après le ministre, cet amendement est inutile. D'autres exemples d'ingérence ont été fournis à la Chambre ce matin lorsqu'il s'est agi d'une vente de blé. Il semble que, parce que certaines minoteries relevaient d'entreprises américaines, on leur a interdit d'expédier de la farine à Cuba alors que la vente originale avait été conclue avec la Russie. C'est totalement inepte. Nous devons être les maîtres chez nous, mais le bill à l'étude ne nous en donne pas la possibilité

On nous parle des effets et de l'influence de la mainmise étrangère au Canada. Il n'y a pas longtemps se tenait à Stockholm une conférence sur l'environnement. Le Canada y a envoyé une forte délégation et a offert de contribuer pour un million de dollars à la recherche de ressources d'énergie non polluantes et soudain cette offre a été retirée. Selon la presse internationale, les grosses compagnies pétrolières auraient exercé des pressions énormes sur la délégation canadienne. Cette somme était destinée à rechercher une source d'énergie moins polluante que le pétrole. C'était intelligent et sensé et pour-

tant le Canada a retiré son offre d'un million de dollars qu'il destinait à la caisse de 4 millions.

Il nous suffit d'examiner les régions septentrionales du Canada. Voyez ce qui se passe dans la prospection de l'Arctique. Des sociétés étrangères qui ont présenté des demandes à divers ministères du gouvernement les ont forcés à adoucir les règlements sur l'utilisation des terres concernant l'Arctique; l'économie précaire de cette région ne sera donc pas protégée comme elle devrait l'être.

• (1600)

Le ministre est au courant et pourtant il essaie d'apaiser la population canadienne en lui disant que ces activités ont peu d'effets sur notre vie sociale et politique. Ça n'a aucun sens et s'il croit faire gober une telle chose aux Canadiens il ferait mieux d'y songer deux fois. Les jeunes gens qui veulent faire partie de la force active canadienne et ne peuvent se trouver d'emploi sont inquiets. Des diplômés universitaires ne peuvent se trouver de travail en partie à cause de la mainmise étrangère que le parti libéral favorise depuis des années.

Nous exportons des matières premières en quantités effarantes. Trop peu de matières premières sont transformées en produits au Canada même. Le résultat est un manque d'emplois pour les Canadiens au Canada. C'est pourquoi il faut agir. Nous sommes en faveur du processus d'examen et c'est tout ce dont traite ce projet de loi. Nous voulons une surveillance des prises de contrôle. De plus, nous demandons au gouvernement d'intervenir dans d'autres domaines de propriété étrangère afin que nous puissions devenir nos propres maîtres.

Nous demandons donc au ministre d'accepter nos amendements qui seront avantageux. Ils permettront au gouvernement de baser son choix sur autre chose que la politique économique; le ministre ne peut le nier. A mon avis, nos amendements s'imposent. C'est pourquoi nous demandons au ministre de revenir sur sa décision, d'accepter l'amendement présenté et de faire un petit effort pour adopter une politique plus sévère relativement à l'emprise étrangère au Canada.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant me permettrait-il de poser une question? Il est évident que nous entendrons les députés du NPD tout l'après-midi. Est-ce que le représentant et les autres pourraient nous dire précisément ce que leur parti ferait à propos des investissements étrangers? Seraient-ils permis? Dans l'affirmative, dans quelles circonstances le seraient-ils et quelles seraient les critères pour autoriser l'entrée au pays de capitaux étrangers?

Une voix: Le ministre devrait demander au groupe Waffle.

M. Harding: Monsieur l'Orateur, nous ne nous opposons en aucune façon au processus d'examen.

L'hon. M. Pepin: Je l'espère bien!

M. Harding: Des porte-parole, l'un après l'autre, ont indiqué à la Chambre le programme que le gouvernement devait mettre en vigueur. Le ministre était présent et a écouté et il ne serait d'aucune utilité de revoir l'ensemble de nos propositions. Au tout début de mes remarques, j'ai mentionné certaines de nos propositions. L'expansion des activités au Canada des sociétés contrôlées par l'étranger constituent un des aspects les plus dangereux de la question. Actuellement, il n'y a aucun empêchement à leur expansion vers d'autres industries et à la prise de contrôle